

COMMUNIQUÉ CFTC DGFIP

GEOGRAPHIE REVISITÉE : LES NOUVELLES CARTES ARRIVENT !

Le mercredi 20 mars, les syndicats de la DGFIP ont participé à une rencontre avec le secrétaire d'Etat à la Fonction publique au sujet de l'organisation du réseau de la DGFIP. Ils ont été conviés en moins de 24h00 et en urgence à cette rencontre : voilà de quoi surprendre ou inquiéter.

Autant le dire tout de suite, les informations nouvelles fournies par M Dussopt aux OS de la DGFIP sont très minces.

La raison de cette réunion ?

Tout simplement, le ministre Darmanin étant en tournée dans 3 départements (Haute Vienne, Creuse et Corrèze) pour lancer les 3 premières préfigurations de la géographie revisitée, il fallait afficher (photos à l'appui) que les OS étaient informées.

Ces 3 premiers départements expérimentateurs seront rejoints par 4 autres. Les concertations locales doivent permettre le lancement des opérations dès cet automne avec la mise en place des nouveaux points de contacts de la DGFIP (notamment au sein des Maisons de Service Aux Publics avec présences DGFIP ponctuelles ou permanentes...- Front office back office).

Pour les informations nouvelles il convient de noter que les cartes d'implantations des « points de contacts » de la DGFIP en cible 2022 sont annoncées comme étant des bases de discussion soumises à la concertation locale entre DD/DRFIP, préfets, représentants des services de l'État, élus locaux et représentants du personnel.

Les conditions du débat, les marges de discussion ou de négociation (attention gros mot) n'ont pas été précisées par le ministre. Il a précisé qu'il n'y aurait pas de mobilité forcée. Il faut entendre mobilité géographique mais quid de la mobilité fonctionnelle ?

Pour la **CFTC**, un élément fondamental doit être présenté aux participants avant d'engager toutes ces concertations : le volume des suppressions d'emplois pour les 5 années à venir.

Or, le gouvernement refuse de communiquer sur le volet emploi à la DGFIP à l'horizon 2022.

S'agissant des SIP et des SIE, le ministre a indiqué qu'il n'y avait pas de plan visant à l'implantation unique dans un même département à l'instar de ce qui est prévu pour les SPF et que la réflexion devait intégrer la notion de bassins économiques.

Pour le reste, le secrétaire d'Etat a décliné au mot près ce que le Directeur Général des finances publiques avait présenté aux OS le 9 janvier dernier.

Le ministre a vanté les mérites d'une géographie revisitée pour plus d'efficacité (sous entendant que les services aujourd'hui ne le sont pas !) et permettre à la DGFIP de se rapprocher des usagers y compris dans les zones rurales ou périurbaines.

Les organisations syndicales ont unanimement fustigé l'absence de dialogue social à la DGFIP. Cette méthode, assumée par le gouvernement conduit inévitablement voire sciemment à mettre en porte à faux les représentants des personnels vis-à-vis des agents sur le terrain et empêche toute discussion sérieuse et constructive.

Elles ont demandé qu'un état des lieux des missions de la DGFIP soit établi et que la vision pluriannuelle de la géographie revisitée soit accompagnée d'une vision de l'emploi correspondant.

Pour la **CFTC DGFIP**, il est en effet difficilement concevable qu'une restructuration complète du réseau telle qu'elle se préfigure se fasse dans l'abstraction totale de la notion d'emploi.

La **CFTC DGFIP** a mis en garde le ministre face à une décrédibilisation organisée des représentants des personnels qu'on laisse à l'écart pour ensuite suggérer leur inutilité. La CFTC a pointé du doigt la responsabilité du gouvernement par son attitude.

Sans que le ministre Olivier Dussopt ait donné la moindre information, il est annoncé dans la presse ce jeudi 21 mars que le Ministre de l'Action et des Comptes Publics, Gérald Darmanin, a déclaré lors des mardis de l'ESSEC la fin prochaine de la déclaration de revenus.

La **CFTC** voit dans cette méthode de communication, un mépris des représentants du personnel et donc des agents de la DGFIP. On fait face à des restructurations permanentes avec de moins en moins de moyens depuis plus de 10 ans pour assurer des missions fondamentales de service. On ne peut accepter de voir disparaître une mission sans en avoir évalué les conséquences pour les agents et avec les agents.

Dans ce contexte, la **CFTC** n'est pas en mesure d'envisager à ce stade, un échange constructif ne connaissant pas les éléments fondamentaux portant sur l'avenir de la DGFIP. Ces restructurations et ces déclarations génèrent chez les agents une réelle inquiétude.

La CFTC DGFIP appelle donc les agents à se mobiliser

le jeudi 28 mars 2019,

veille du Comité Technique de Réseau de la DGFIP.

Un préavis de grève a été déposé en ce sens.

CONTACT PRESSE CFTC :

Mail : cftcdgfp@gmail.com